

Le Saint-Siège réagit sur la situation de Vincent Lambert

Article written by *vaticannews.va*, on 22 mai 2019

Source [*vaticannews.va*] Un communiqué conjoint du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie et de l'Académie pour la Vie revient sur la situation de Vincent Lambert, dont la justice française a finalement ordonné lundi soir la reprise des soins, de l'alimentation et de l'hydratation.

Le Saint-Siège a manifesté une nouvelle fois sa position en faveur de la protection de la vie de ce patient hospitalisé à Reims, et dont le médecin avait décidé de clore l'alimentation et l'hydratation, avant que, hier soir, la Cour d'Appel de Paris ne demande leur reprise, dans l'attente d'un avis du Comité de l'Onu pour la protection des personnes handicapées.

Dans un communiqué conjoint signé par Mgr Vincenzo Paglia, président de l'Académie pontificale pour la Vie, et par le cardinal Kevin Farrell, préfet du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, le Saint-Siège s'associe au [texte publié il y a quelques jours par l'archevêque de Reims](#), Mgr Éric de Moulins-Beaufort, et son évêque auxiliaire, Mgr Bruno Feillet, et rappelle que l'interruption de l'alimentation et de l'hydratation d'un patient à l'état végétatif représente «*une grave violation de la dignité de la personne*». Les droits fondamentaux des malades à la vie et au soin, en tant que «*continuité de l'assistance humaine de base*», doivent toujours être respectés.

«L'alimentation et l'hydratation constituent une forme de soin essentiel toujours proportionné au maintien en vie : alimenter un malade ne constitue jamais une forme d'obstination thérapeutique déraisonnable, tant que l'organisme de la personne est en capacité d'absorber nutrition et hydratation, à moins que cela ne provoque des souffrances intolérables ou ne se révèle nuisible pour le patient», expliquent les deux prélats.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)